

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE
L'ÉCOLE DE BUEGES LE 30 NOVEMBRE 2022 A 17 H. 30

Etaient présent.e.s : René ALBE, Jérôme BERAUX, George CAPUS, Philippe DOUTREMEPUICH, Claire MAZEL, Lidwine SARDO.

Excusées : Mireille MILHAU, Laurent SENET.

La secrétaire de séance est : Claire MAZEL.

Le président propose d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant la semaine des quatre jours. Proposition est adoptée à l'éviter des membres présents.e.s.

Changement de nomenclature comptable.

Le président expose au conseil que les dispositions gouvernementales imposent un changement de nomenclature comptable à partir de 2024 pour ce type de structure intercommunale. Il propose de la mettre en place dès l'année 2023.

Ouïes les explications de Monsieur le président, le conseil, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'adopter la nomenclature M57 en lieu et place de la M14.

Création d'emploi.

Le président expose au conseil que la stabilisation des emplois, à commencer par la titularisation de la responsable des Atsem, facilite le travail de tous et de tous au sein de l'école (équipe pédagogique et personnel intercommunal) pour le plus grand bénéfice des élèves, ce qui justifie l'augmentation des crédits engagés. Pour poursuivre cette démarche, il propose de créer pour l'année 2023 un emploi sous la forme d'un contrat à durée indéterminée.

Ouïes les explications de Monsieur le président, cette création est votée à l'unanimité des membres présent.e.s.

Semaine des quatre jours.

Le président expose au conseil que le principe de la semaine des quatre jours doit être réexaminé tous les trois ans. Le conseil d'école a validé dans sa séance du 29 novembre 2022 la poursuite de ce rythme scolaire. Il appartient à présent président du Sivu d'officialiser ce rythme. C'est pourquoi il demande au conseil de l'autoriser à signer le document arrêtant la semaine des quatre jours pour les trois ans à venir.

L'autorisation lui est donnée à l'unanimité des membres présent.e.s.

Questions diverses.

Le président, parlant sous le contrôle des collègues ayant assisté au conseil d'école la veille, Mesdames Claire Mazel et Lidwine Sardo, présente un bref compte rendu de cette réunion et souligne l'atmosphère de grande sérénité qui a présidé au débat.

Un point a été fait par le directeur de l'école sur les effectifs. Ainsi 78 enfants poursuivent leur scolarité cette année et, mécaniquement, 75 sont attendu.e.s à la rentrée 2023.

Parmi les sujets abordés, figure celui de la prise en charge des frais engagés pour le repas à la cantine des enfants venant d'Ukraine et actuellement hôtes de nos villages.

Dans l'attente d'une stabilisation de leurs ressources, le Sivu, à l'unanimité des membres présent.e.s, propose de prendre en charge solidairement ces dépenses, quel que soit le village dans lequel ils-elles résident.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 18 heures.